

Chancellerie d'État
Service de la chancellerie

Communiqué de presse

Lancement d'une campagne de prévention routière : « Ton imprudence vaut-elle ma vie ? »

Dès la mi-mars, le canton et l'établissement NEVIA lancent une campagne de prévention destinée à marquer les esprits et à provoquer une prise de conscience des usagères et usagers de la route quant aux conséquences que l'imprudence au volant peut avoir pour les professionnel-le-s intervenant sur et aux abords des routes.

Chaque jour, des professionnel-le-s interviennent sur et aux abords des routes : agent-e-s d'entretien, ouvriers-ières de chantier, spécialistes techniques ou membres des services d'urgence. Leur mission est essentielle à la sécurité et au bon fonctionnement des infrastructures routières, mais leur environnement de travail reste particulièrement exposé.

Les services d'intervention et les équipes d'entretien des routes interviennent souvent à proximité immédiate du trafic, de jour comme de nuit et quelles que soient les conditions météorologiques. Dans ce contexte, les hommes et les femmes chargés d'assurer la viabilité des réseaux routiers du canton sont exposés à des risques importants, souvent sous-estimés par les conducteurs-trices. Inattention, distraction liée au téléphone portable, vitesse inadaptée ou non-respect de la signalisation temporaire met ces hommes et ces femmes face à de nombreux risques pour leur intégrité physique.

Protéger celles et ceux qui travaillent pour la sécurité routière

En 2026, une campagne visuelle mise en place par le canton et l'établissement NEVIA, chargé de l'entretien des routes nationales N5 et N20, sera déployée tout au long de l'année. L'objectif est clair : interpeller les conducteurs-trices et replacer l'humain au centre de leur attention lorsqu'ils et elles traversent des zones d'activité sur les routes. La diffusion sera large et répétée afin d'ancrer durablement le message dans les esprits. Cette stratégie vise à toucher l'ensemble des usagères et des usagers de la route, professionnel-le-s ou non, au volant de véhicules à quatre roues ou à deux roues.

La sécurité routière est une responsabilité partagée. Adapter sa vitesse, respecter la signalisation, ne pas toucher son téléphone ou tout autre équipement de son véhicule : ces gestes simples peuvent éviter l'irréparable.

L'ensemble des communes du canton est par ailleurs également invité à relayer cette campagne de prévention routière, qui vient compléter les nombreuses mesures déjà mises en place pour renforcer la sécurité des professionnel-le-s de l'intervention et des travaux routiers. Parmi celles-ci figurent notamment la réalisation d'un flyer explicatif du bon comportement à adopter à proximité des chantiers.

La page internet de la prévention routière est disponible [ici](#).

Contacts :

Dominique Flückiger chef de l'office de l'entretien au service des ponts et chaussées,
tél 032 889 67 10 ;

Christophe Waldvogel, responsable de l'établissement NEVIA, tél 032 720 13 00 ;

Georges-André Lozouet, commissaire-adjoint, porte-parole de la police cantonale,
tél 032 889 76 93.

Neuchâtel, le 17 mars 2026